

PUISSANCE DU CANADA, } Savoir :  
CHAMBRE DES COMMUNES. }

A l'honorable Orateur de la Chambre des Communes :

Nous, soussignés, membres de la Chambre des Communes, vous notifions par les présentes qu'une vacance est survenue dans la représentation de la dite Chambre des Communes, pour le district électoral de *Joliette*, par suite de l'acceptation d'une charge lucrative sous la couronne, par l'honorable *Louis F. G. Baby*.

Donné sous notre sceing et sceau, en la cité d'*Ottawa*, ce dix-huitième jour de novembre 1880.

HECTOR L. LANGEVIN, (L.S.)

*Député du district électoral de la cité des Trois-Rivières, province de Québec.*

JOHN O'CONNOR, (L.S.)

*Député du district électoral de Russell.*

M. l'Orateur informe, de plus, la Chambre que, durant la vacance, le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie, les certificats suivants savoir :—

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, OTTAWA.

OTTAWA, 4 décembre, 1880.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection, en date du neuvième jour du mois d'août dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur-Général, et adressé au régistrateur de la cité de *Toronto*, comme officier rapporteur pour le district électoral de *Toronto-Ouest*, dans la province d'*Ontario*, pour l'élection d'un député pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du *Canada*, durant le présent parlement, au lieu et place de *John Beverley Robinson*, qui a accepté de la couronne un office salarié; *James Beaty*, junior, de la cité de *Toronto*, avocat, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE.

Greffier de la Couronne en Chancellerie, *Canada*.

A J. G. Bourinot, écr.,

Greffier de la Chambre des Communes du *Canada*.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,

OTTAWA, 4 décembre, 1880.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection, en date du cinquième jour du mois d'août dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur-Général, et adressé au régistrateur pour le district électoral de la division nord du comté d'*Ontario*, dans la province d'*Ontario*, pour l'élection d'un député pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du *Canada*, durant le présent parlement, au lieu et place de *George Wheler* dont l'élection a été déclarée non avouée; *George Wheler* du village d'*Uxbridge*, meunier, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, *Canada*.

A J. G. Bourinot, écr.,

Greffier de la Chambre des Communes du *Canada*.